«Espèce de Mongol !» Quand les mots blessent

Cette brochure d'Agile.ch promeut l'usage d'un langage non discriminatoire envers les personnes handicapées.

© Hubbe« Espèce de Mongol ! »…N'avez-vous pas déjà entendu cette expression, couramment utilisée entre ados pour s'injurier ? Il ne leur viendrait pas à l'esprit que ce terme peut être extrêmement blessant pour une personne trisomique et son entourage. Du reste, savent-ils seulement ce qu'ils disent?

Le glossaire demande par exemple de remplacer «invalide» par «personne en situation de handicap», un «cas AI» par une «personne ayant droit à une rente de l'assurance invalidité», le «WC pour handicapés» par «toilettes adaptées», etc.

Cette brochure désormais en français, après deux éditions en allemand, peut être commandée au prix de CHF 8.-

«Les mots sont trompeurs. Contre la discrimination linguistique des personnes en situation de handicap» de Helen Zimmermann et Eva Aeschlimann, adaptation de l'allemand : Anouk Ortieb et Catherine Rouvenaz, Berne, Agile.ch, 24 pages, dessins de Hubbe.

Lire aussi l'article de Jean-Pierre Tabin «Un lexique de la normalité», REISO, 31 août 2015.